

## Centre de retour Quai du bas 30

Le 20 décembre, nous avons fêté Noël au centre de retour situé au Quai du bas 30. Cet événement était organisé par la Commission Migration du Synode jurassien de l'église réformée. Mardi, nous visiterons le Musée de la communication à Berne, alors nous grimperons au haut de la tour du münster. Une semaine plus tard, nous irons à Porrentruy, admirer la Crèche aux 5 sens et visiter le château. Ces excursions ont été rendues possibles grâce à de généreux dons ; l'entrée au Musée de la communication était gratuite. Merci à tous !

## Petits enfants

Dans le centre vivent deux familles avec des enfants âgés de 6 mois à 3 ans. Nous cherchons des personnes disposées à faire découvrir aux enfants et à leurs parents, les places de jeux et, éventuellement, à les accompagner dans un groupe de jeux. Nous avons les finances pour offrir le groupe de jeux. Il nous manque des accompagnatrices ou accompagnateurs. Si ce rôle de « grand-maman-grand-papa » vous intéresse, merci de vous annoncer à [info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch)!

## Centre d'hébergement collectif de Sornetan

Le vendredi 9 janvier 2026, nous visiterons le centre d'hébergement collectif de Sornetan et discuterons avec les bénévoles qui y travaillent. Nous partirons vers midi de Bienne en minibus. Il reste encore une place disponible. Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez contacter [info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch).

## Grand Conseil

Le groupe parlementaire « Migration » du Grand Conseil bernois avait invité, le 3 décembre, pendant la session d'hiver, à un échange informel avec des bénévoles qui s'engagent en faveur des personnes issues de la migration. De nombreux bénévoles et quelques député.e.s ont participé à cette rencontre, qui a donné lieu à des discussions intéressantes.

## Dixième anniversaire

Nous recevons régulièrement des demandes de la part d'étrangers qui ne parviennent pas à renouveler leur permis de séjour, pourtant obligatoire chaque année (!). Les informations les plus anciennes dont nous disposons à ce sujet remontent à 2016.

## Responsabilité – 1

Le Conseil municipal de Bienne a répondu comme suit au postulat interpartis du 26 juin « Conditions dignes pour les familles dans le futur centre de retour ... » (extrait) :

*« La Ville de Bienne n'a donné son accord au centre de retour qu'à la condition que la conception des logements et de leurs environs tienne compte des besoins des enfants et des adolescentes et adolescents conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.*

*Le 15 avril 2024, la Direction cantonale de la sécurité a déjà assuré par écrit que pendant et après la mise en service du centre de retour, des rencontres auraient lieu régulièrement ou selon entente pour permettre aux parties impliquées – par exemple la commune, le Canton de Berne, l'exploitante, l'école, la Police cantonale, les aumôneries et des personnes du voisinage – de discuter ensemble. Comme promis, ces dernières semaines, la Direction cantonale de la sécurité a mis sur pied une table ronde à laquelle la Ville de Bienne a également été conviée. La date d'une première rencontre a déjà été fixée.*

*Le Conseil municipal a assuré que les directions municipales compétentes accompagneront activement tant la mise en place que l'exploitation du centre de retour dans le respect des droits des enfants et qu'elles rappelleront si nécessaire à la Direction cantonale de la sécurité les conditions du Conseil municipal. »*

Le procès-verbal de la séance du conseil de ville du 20 novembre n'a pas encore été publié.

L'« échange entre les services concernés (tels que la commune d'implantation, le canton de Berne, l'exploitant, les écoles, la police cantonale, l'aumônerie, le voisinage » mentionné dans cette réponse) a entre-temps eu lieu. Le Collectif voisin du Quai de bas et nous-mêmes n'avons pas été invités. André Glauser, responsable de la sécurité publique et délégué à la sécurité, représentait la ville, mais personne du « social » ni des écoles n'était présent.

## Responsabilité – 2

La Suisse a une histoire peu glorieuse en ce qui concerne les « gens du voyage », les « Verdingkinder », les personnes placées sous tutelle administrative, les patients des cliniques psychiatriques, etc.

### **« Enfants de la grand-route »**

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/sprachen-und-gesellschaft/les-yeniches-et-les-manouches-sont-une-minorite-nationale/autres-informations.html>

### **Citations**

« Le 19 février 2025 le Conseil fédéral reconnaît la persécution des Yéniches et Manouches/Sintés au XXe siècle comme un « crime contre l'humanité » et réitère ses excuses. »

« La persécution des Yéniches et des Manouches/Sintés n'aurait pas été possible sans le concours des autorités à tous les niveaux de l'Etat (Confédération, cantons et communes). »

### **Victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux**

<https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/fszm.html>

### **Citation :**

« ... en mettant l'accent sur la reconnaissance et la réparation de l'injustice faite aux victimes. »

La manière dont sont traités les « déboutés » – une autre minorité sans défense – s'inscrit-elle dans la continuité de ces tristes histoires, ou bien ne peut-on pas faire de comparaison ?

L'ancien président de la Commission fédérale des migrations, Walter Leimgruber, a déclaré : « **Nous allons présenter nos excuses pour la manière dont les enfants ont été traités dans le domaine de l'asile.** »

<https://www.derbund.ch/wir-produzieren-gerade-eine-grosse-zahl-kaputter-kinder-473746613677> ).

Dans sa deuxième « lettre ouverte » datée de février 2025 et adressée aux « très chers membres du Conseil fédéral, directeurs sociaux, médecins cantonaux, autorités chargées des migrations et politiciens », l'Association Suisse de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence (ASPEA) a notamment exigé **que les enfants ne vivent pas plus d'UN an dans des situations d'aide d'urgence**. La lettre ouverte a été signée par plus de 300 spécialistes.

[https://skjp.psychologie.ch/fr/news/lettre-ouverte-pour-ameliorer-les-conditions-insoutenables-dans-lesquelles-les-enfants-vivent-dans-les-hebergements-des-debutes-de-lasile](https://skjp.psychologie.ch/fr/news/lettre-ouverte-pour-ameliorer-les-conditions-insoutenables-dans-lesquelles-les-enfants-vivent-dans-les-hebergements-des-deboutes-de-lasile)

« Les conditions de vie des enfants et adolescents qui vivent à l'aide d'urgence dans le domaine de l'asile **mettent en danger leur santé et leur développement**. »

<https://www.ekm.admin.ch/fr/etudes>

Le centre de retour de Biel accueille actuellement 15 mineurs, celui d'Engenstein environ 20 et celui d'Aarwangen près de 50.

Dans ce contexte, nous nous demandons dans quelle mesure un conseiller fédéral ou une conseillère fédérale est responsable des actes de ses « subordonnés ». Par exemple, en cas de violations des droits humains et/ou des droits des enfants par les autorités et les mandataires dans le domaine de l'asile.

« Gouverner est la principale mission du Conseil fédéral. Celui-ci analyse constamment la situation, fixe les objectifs et **les moyens nécessaires à l'activité de l'Etat** et représente la Confédération. » (Souligné par nos soins)

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conseil-federal/attributions-conseil-federal.html>

(Traduction plus précise du texte allemand : « La tâche principale du Conseil fédéral est de gouverner. Il évalue en permanence la situation, définit les objectifs et **les moyens de l'action étatique, dirige la mise en œuvre** et représente la Confédération à l'intérieur et à l'extérieur. » (Souligné par nos soins)).

Au fil des ans, nous avons écrit des lettres aux conseillères fédérales Sommaruga, Keller-Sutter, Baume-Schneider et au conseiller fédéral Jans ; nous sommes en train d'évaluer cette correspondance. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans un prochain courriel d'information, puis sur notre site web.

***De quoi un conseiller fédéral, une conseillère fédérale est-il/elle responsable en tant que chef de département, et de quoi le Conseil fédéral est-il responsable en tant qu'organe ? Qu'en pensez-vous ? Connaissez-vous des études sur cette question ? Envoyez vos réponses à info@alle-menschen.ch . Elles seront publiées, au mieux, de manière anonyme.***

## **Julia**

Depuis quelque temps, Julia nous aide à traiter les « Histoires de fuite » :

« Je suis étudiante en master d'anthropologie sociale à l'université de Vienne et je passe actuellement une année d'échange à l'université de Berne. Dans le cadre de mon mémoire de master, je m'intéresse au système d'asile suisse, en mettant l'accent sur la vulnérabilité et la précarité. Grâce à la collaboration avec « Tous les êtres humains », j'ai pris conscience du nombre d'acteurs impliqués dans le système d'asile et de l'engagement dont ils font preuve dans leur travail, souvent bénévole. »

## **Suggestion de lecture**

<https://www.ag-nothilfe.ch/blog>

<https://asile.ch/> : Abonnez-vous ! 4 revues par année pour 20 frs, qui vous informent de manière précise et sérieuse sur la politique d'asile en Suisse et en Europe.

<https://mailchi.mp/citycardbielbienne/news-vom Verein-citycard-bielbienne-info-de-lassociation-citycard-bielbienne>

## **À propos :**

Le 20 novembre était la Journée des droits de l'enfant, le 10 décembre : la Journée des droits de l'homme et le 25 décembre, le jour où un enfant est venu au monde et qui a dû fuir peu après sa naissance.

L'équipe de « Alle Menschen / tous les êtres humains » vous souhaite de joyeuses fêtes et un bon début d'année 2026 !

+++

**IBAN CH13 0900 0000 1545 2576 2, Alle Menschen / Tous les êtres humains, Biel/Bienne**